

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	52

CONVOCACTION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe SPANC - Vote  
du budget primitif 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

**Représenté :** François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Fabrice GLORIA

**Absente :** Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-092-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

En 2024, le service sera assuré en régie toute l'année, car le changement de mode de gestion a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 2023.

La charge principale du budget est donc la masse salariale qui passe de 40 000 € à 50 000 €, y compris frais de support (comptabilité, frais généraux).

Les recettes liées aux contrôles, sont prévues à hauteur de 68 000 € environ.

Sont également inscrites, à hauteur de 180 011 € en dépenses et en recettes, les subventions de l'Agence de l'Eau, qui seront attribuées dès que les usagers auront réalisé leurs travaux.

Si tous les contrôles prévus sont réalisés et facturés, le budget pourra absorber le déficit constaté en 2023 dans les deux sections.

- Vu la délibération n° 2024-02-15-012 prise par le Conseil Communautaire le 15 février 2024 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB),

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **VOTE** le budget primitif du budget annexe SPANC 2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-092-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024